

Règlement officiel du jeu de pronostics Call of Duty League Home Series.
AUCUN ACHAT N'EST REQUIS POUR PARTICIPER NI POUR GAGNER.
EFFECTUER UN ACHAT N'AUGMENTERA PAS VOS CHANCES DE GAGNER.
NUL LÀ OÙ LA LOI L'INTERDIT OU LE RESTREINT.

Sponsors : le jeu de pronostics Call of Duty League Home Series (le « Jeu ») est sponsorisé par The Call of Duty League, LLC, 3100 Ocean Park Blvd., Santa Monica, CA 90405, États-Unis (le « Sponsor »).

Description : le Jeu n'est pas conçu comme un jeu d'argent ; il est destiné uniquement à des fins de divertissement. Le Jeu est basé sur les résultats de l'Étape 2 des Éliminatoires 2021 de la Call of Duty League Home Series. La Home Series comprend trente (30) matchs (chacun, un « Match ») et l'Étape 2 des Éliminatoires consiste en seize (16) Matchs. Les « Participants » (tels que définis ci-dessous) se verront attribuer des points grâce à un pronostic correct des équipes qui gagneront chaque Match ainsi que du score des perdants de chaque Match. Les prix seront attribués aux meilleurs Participants qui auront accumulé le plus de points pendant le Jeu, tel que défini ci-dessous dans la section Prix du présent Règlement officiel. Chaque Participant peut soumettre une (1) participation tout au long du Jeu. Si un Participant dépasse les limites de participation, le Participant sera disqualifié et aucun prix ne lui sera attribué (le cas échéant).

Admissibilité : le Jeu est ouvert uniquement aux résidents légaux des cinquante (50) États des États-Unis, du district de Columbia, du Canada (à l'exception du Québec), du Royaume-Uni, de la France et de l'Allemagne et de l'Espagne âgés d'au moins dix-huit (18) ans (ou ayant au moins l'âge de la majorité dans leur juridiction de résidence, si cet âge est plus élevé) à la date de participation (chacun étant un « Participant »). Les employés, agents, cadres et directeurs du Sponsor (y compris les joueurs et équipes de la Call of Duty League), de teamDigital Promotions, Inc. (« teamDigital » et/ou « Gestionnaire »), et chacun de leurs parents, affiliés, filiales, grossistes, détaillants, distributeurs, fournisseurs, agences de publicité et de promotion respectifs (ci-après collectivement, les « Parties libérées »), les autres agences, entreprises ou sociétés associées à l'action (y compris les fournisseurs) et chacun des membres de la famille immédiate de ces personnes, y compris les relations naturelles et non naturelles de l'avis du Sponsor (c.-à-d. la mère, le père, la sœur, le frère, l'enfant, le mari, la femme et leurs conjoints respectifs, y compris les conjoints de fait, quel que soit leur lieu de résidence) et les personnes vivant dans leur foyer, qu'ils aient ou non un lien de parenté, ne sont pas éligibles à participer ni à gagner. Non valable au Québec, en dehors des cinquante (50) États des États-Unis, du District de Columbia, du Canada (à l'exclusion du Québec), du Royaume-Uni, de la France, de l'Allemagne, de l'Espagne et là où la loi l'interdit. Toutes les lois fédérales, étatiques et locales en vigueur s'appliquent. En soumettant une inscription, en participant et en cochant la ou les cases pertinentes, les Participants acceptent d'être liés par le présent Règlement officiel et les décisions du Sponsor, qui sont finales et exécutoires pour toutes les questions relatives à ce Jeu.

Pour avoir le droit de participer à cette Promotion, vous devez disposer d'un compte en règle auprès d'Activision Publishing, Inc., conformément à toutes les conditions générales applicables. Les comptes Activision sont gratuits et peuvent être créés sur <https://profile.callofduty.com/cdl/register-email>.

Durée du jeu : le Jeu doit commencer au plus tard à 15 h 00 (heure de l'Est « ET ») le 12 mars 2021 et se terminer à la fin de l'Étape 2 des éliminatoires actuellement prévues pour le 11 avril 2021 (« Durée du Jeu »). Il incombe entièrement aux Participants de vérifier les heures correspondantes dans leurs fuseaux horaires applicables.

Toutes les dates sont sujettes à changement. Voir la section « Pour Participer » ci-dessous pour plus de détails.

Pour Participer : (1) Pour vous inscrire afin de participer, pendant la Durée du Jeu, visitez <https://www.pickem.callofdutyleague.com/> (le « Site Web ») et cliquez sur les bandeaux, boutons et/ou liens pour accéder à la page d'inscription au Jeu. Si vous avez déjà un compte Activision, vous devez vous connecter pour accéder à la page Game Play à l'aide du nom d'utilisateur et du mot de passe de votre compte Activision afin de participer au Jeu. Si vous n'avez pas de compte Activision, vous devez vous inscrire avant de participer à ce Jeu. Les comptes Activision sont gratuits et peuvent être créés sur <https://profile.callofduty.com/cdl/register-email>. Pour vous inscrire, veuillez remplir et envoyer le formulaire de création d'un compte Activision selon les instructions fournies. Dans le cadre du processus d'inscription, il se peut que l'on vous demande si vous souhaitez recevoir des e-mails promotionnels du Sponsor. Le consentement à la réception de courriels promotionnels est facultatif et n'est pas requis pour l'inscription ou la participation à ce Jeu, et n'aura aucune incidence sur vos chances de gagner. Après avoir terminé le processus d'inscription, vous pouvez accéder à la page Game Play à l'aide de votre nouveau nom d'utilisateur et de votre mot de passe pour participer au Jeu. Il incombe aux Participants de s'assurer que toutes leurs coordonnées sont à jour et exactes.

Limite d'un (1) formulaire d'inscription d'utilisateur du Jeu par personne et par adresse e-mail pour la Durée du jeu. Les autres formulaires d'inscription reçus d'une telle personne ou adresse e-mail après réception du premier formulaire d'inscription de cette même personne ou adresse e-mail seront nuls. L'utilisation de scripts, de macros ou de tout autre dispositif pour automatiser ou détourner le processus d'inscription est interdite et toutes ces inscriptions seront annulées. Les formulaires d'inscription seront acceptés pendant toute la Durée du jeu, conformément aux dispositions du présent Règlement officiel.

(2) Chaque match du Jeu sera publié sur le Site Web après que toutes les équipes participantes auront été confirmées. Votre objectif est de sélectionner pour chaque Match l'équipe qui gagnera, selon vous, tout au long du Jeu, ainsi que de prédire les scores finaux de l'équipe gagnante et de l'équipe perdante de chaque Match.

(3) Cliquez sur le bouton « Enregistrer » avant l'expiration de la Durée du Jeu pour chaque Match afin de soumettre vos Pronostics de Match. Les Pronostics pour chaque Match peuvent être envoyés ou modifiés conformément aux délais affichés. Les derniers pronostics du Participant reçus avant l'expiration de la Durée du Jeu seront utilisés pour établir le score de son pronostic. Aucun point ne sera attribué pour les Matches pour lesquels un Pronostic de résultat n'a pas été soumis avant l'expiration de la Durée du Jeu.

Marquage des points : pour chaque Match, les participants gagneront des points en fonction du pronostic de l'équipe gagnante et des scores finaux de l'équipe perdante. Pour chaque pronostic correct du gagnant, le participant recevra 2 points (pour un maximum de quatre-vingt-douze (92)

points pendant toute la durée du Jeu). Pour chaque pronostic correct du score du perdant, le participant recevra 1 point (pour un maximum de quarante-six (46) points pendant toute la durée du Jeu). Si, à tout moment pendant le Jeu, un Match est affiché avec une bordure « points doublés » (visible sur la page de pronostic du participant), tout participant qui fait un pronostic correct recevra le double des points qu'il aurait normalement reçus.

Égalité (le cas échéant) : en cas d'égalité pour un prix, le prix désigné sera attribué au Participant à égalité ayant soumis son pronostic en premier pour le Match final selon l'horodatage tel que déterminé par les Sponsors et sous réserve de son respect du présent Règlement officiel. Si l'égalité subsiste après que les critères ci-dessus ont été satisfaits, chaque Participant à égalité sera invité à répondre par téléphone, sans aucune assistance, à une question sur le thème de Call of Duty, sélectionnée par le Sponsor, dans un délai de cinq (5) secondes. Le (1) Participant qui répond correctement à la question dans les plus brefs délais sera déclaré gagnant pour ce prix applicable. Si plusieurs Participants à égalité répondent correctement à la question dans le même laps de temps, une autre question sera posée ; ce processus sera répété jusqu'à ce qu'un seul des Participants réponde correctement à la question posée le plus rapidement. Le Participant ne pourra pas répondre de nouveau à une question à laquelle il aura donné une réponse incorrecte. Si tous les Participants à égalité donnent une réponse incorrecte à la question, une autre question sera posée ; le processus ci-dessus sera répété jusqu'à ce qu'un seul des Participants réponde correctement à la question posée le plus rapidement. Si un Participant ne donne pas de réponse à une question dans le délai imparti, ceci sera considéré comme une réponse incorrecte.

Sélection/Notification du gagnant : Le Participant ayant obtenu le score le plus élevé recevra le Grand Prix, le deuxième Participant ayant obtenu le score le plus élevé recevra le Premier Prix, les huit (8) participants qui obtiendront les 3^e à 10^e plus hauts scores recevront un Deuxième Prix et les dix (10) Participants qui obtiendront les 11^e à 20^e scores les plus élevés recevront chacun un Troisième Prix. Tous les gagnants potentiels seront déterminés conformément au processus ci-dessus par les juges du Sponsor à Irvine, en Californie. Le ou les gagnants potentiels seront informés le ou vers le 11 avril 2021 par e-mail. Il incombe entièrement aux Participants de consulter leur boîte e-mail pour savoir s'ils font partie des gagnants potentiels. Lorsque la loi applicable le permet, le gagnant potentiel sera tenu de signer et de retourner une Déclaration d'éligibilité, une Décharge de responsabilité et (lorsque cela est légal) une Décharge de publicité ainsi que tout autre document requis par les Sponsors dans les deux (2) jours suivant la date de réception des documents (chacun de ces documents n'étant qu'une réaffirmation d'une ou plusieurs dispositions du présent Règlement officiel). Si un prix ou une notification de prix est renvoyé comme étant non distribuable, si le Gestionnaire ne parvient pas à contacter un gagnant potentiel ou si un gagnant potentiel ne se conforme pas au présent Règlement officiel, ce gagnant potentiel sera disqualifié ; si le temps le permet, le prix applicable pourra être attribué à nouveau à un autre gagnant en fonction de son score.

Le décompte des points et la détermination des gagnants potentiels seront effectués par des juges dont les décisions, ainsi que celles des Sponsors, sont définitives et contraignantes en ce qui concerne le présent Règlement officiel et toutes les autres questions relatives à ce Jeu. Les prix seront attribués à la personne nommée sur le formulaire d'inscription au Jeu applicable, qu'elle soit ou non le titulaire autorisé du compte correspondant à l'adresse e-mail à partir de laquelle ledit formulaire d'inscription

a été soumis (sous réserve de la vérification de son admissibilité et de son respect des conditions du présent Règlement officiel).

Dans le cas où un Match serait annulé, suspendu (et non repris) ou empêché (et non repris) pour quelque raison que ce soit pendant le Jeu, les prix seront attribués en fonction des points accumulés pour les matchs qui se déroulent comme prévu.

Prix : Un (1) Grand Prix : un (1) Casque A40 TR Call of Duty League, un (1) Contrôleur Scuf Impact et un (1) Pack Scuf Impact/Pro Player. VDA : 342,94 \$/282,13 €/249,75 £. **Un (1) Premier Prix :** un (1) Casque ASTRO A40 et un (1) Contrôleur Scuf Impact. VDA : 299,98 \$/246,76 €/ 218,47 £. **Huit (8) Deuxièmes Prix :** un (1) Casque ASTRO A40 TR en édition limitée Call of Duty. VDA : 149,99 \$/123,38 €/109,23 £ chacun. **Dix (10) Troisièmes Prix :** un (1) Contrôleur Scuf Impact. VDA : 149,99 \$/123,38 €/109,23 £ chacun. Pour les territoires applicables, et sauf si la loi l'exige, les coûts et dépenses associés à l'acceptation et à la réception d'un prix, y compris, mais sans s'y limiter, toutes les taxes fédérales, étatiques et locales, incombent entièrement à chaque gagnant. VDA totale maximale de tous les prix : 3342,74 US\$/2750,02 €/2434,43 £. Les gagnants recevront les prix applicables dans les trente (30) jours suivant la notification et la confirmation conformément aux procédures énoncées ci-dessus. Le Participant est tenu de fournir des détails pertinents au Sponsor et/ou au Gestionnaire pour réclamer un prix. Aucun prix ne sera payé à une personne autre que le Participant.

Déclaration de consentement relative aux informations personnelles : le Participant accorde aux Parties Libérées, par les présentes, s'il gagne, le droit d'utiliser son nom, sa photographie, son image, ses déclarations et son adresse (ville et État/province/territoire) dans le monde entier et sur les sites Web, les comptes de réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram, Tik Tok) et les plateformes de partage de contenu (YouTube, etc.) des Parties Libérées, pendant une durée de deux (2) ans à compter de la fin de la Durée du Jeu, sans autre compensation, en relation avec le Jeu et à des fins publicitaires et promotionnelles. Les gagnants des prix acceptent que les Parties Libérées utilisent leur nom et leur photographie à des fins publicitaires et promotionnelles, dans les conditions décrites ci-dessus, sans compensation supplémentaire, sauf si la loi l'interdit.

Divers : en approuvant le Règlement officiel, chaque Participant accepte et s'engage à respecter le présent Règlement officiel et les décisions du Sponsor, prises conformément au Règlement officiel, qui seront définitives et contraignantes à tous égards. Aucun transfert, cession ou substitution d'un prix (ou d'une partie de celui-ci) n'est autorisé.

Les Parties Libérées et leurs sociétés mères, affiliées et filiales, ainsi que les agences de publicité et de promotion ne sont pas responsables des inscriptions, participations, prédictions, soumissions, téléchargements, installations, enregistrements, noms d'utilisateur, points de Jeu, sélections ou modifications d'équipes/du nombre de Matches perdus, incomplets, inexacts, tronqués, tardifs, retardés, non livrés ou mal acheminés qui ne résultent pas d'une violation par les Parties Libérées du présent Règlement officiel ou d'obligations légales ; du vol, de la destruction, de l'accès non autorisé ou de l'altération des inscriptions, enregistrements, prédictions, soumissions, équipes/nombre de jeu ne résultant pas d'une violation par les Parties Libérées du présent Règlement officiel ou des obligations

légal ; des pannes ou des dysfonctionnements des téléphones ou appareils mobiles (y compris les téléphones ou combinés sans fil ou autres appareils sans fil), des lignes téléphoniques ou des systèmes téléphoniques ; des interruptions ou de l'indisponibilité du réseau, du serveur, du câble, du satellite, du fournisseur d'accès à Internet (FAI) ou d'autres connexions, tant qu'ils ne résultent pas d'une violation par les Parties Libérées du présent Règlement officiel ou d'obligations légales ; des erreurs, omissions, interruptions, défauts ou retards dans les transmissions ou communications, de l'encombrement du trafic sur Internet ou de tout problème technique, y compris, mais sans s'y limiter, les dommages causés à l'ordinateur ou à l'appareil mobile du Participant ou de toute autre personne en rapport avec la participation au présent Jeu ou en résultant, qui ne résulte pas de la violation par les Parties Libérées du présent Règlement officiel ou des obligations légales ; des erreurs ou ambiguïtés contenues dans le présent Règlement officiel, dans des publicités ou d'autres matériels liés au Jeu ; la sélection ou l'annonce des gagnants potentiels ou la distribution des prix ; l'annulation, la suspension ou l'empêchement d'un Match, les erreurs de calcul des scores ou de chronométrage ou tout autre problème ou erreur de quelque nature que ce soit, qu'elle soit mécanique, humaine, électronique, typographique, d'impression ou autre, (le texte suivant ne s'applique pas aux résidents du Royaume-Uni et de France : y compris, mais sans s'y limiter, des erreurs pouvant survenir dans le cadre de l'administration du concours, du traitement des inscriptions, de l'annonce d'un prix, de blessure ou dommage quelconque causé à l'ordinateur ou à tout autre appareil du Participant ou de toute autre personne, lié ou résultant de la participation à ce Jeu, ou des erreurs d'impression, typographiques, humaines ou autres contenues dans le présent Règlement officiel ou dans d'autres matériels liés au Jeu). Tous les frais liés aux fournisseurs de services en ligne ou aux opérateurs sans fil incombent aux Participants. Le Sponsor se réserve le droit d'annuler toute participation de Participants ayant tenté d'altérer ou de compromettre l'administration, la sécurité, l'équité ou le bon déroulement de ce Jeu ou ayant enfreint le présent Règlement officiel.

En s'inscrivant, chaque Participant accepte que les Parties Libérées et leurs sociétés mères, affiliées et filiales et agences de publicité et de promotion déclineront toute responsabilité et seront tenues à couvert par le Participant pour toute réclamation, action, responsabilité, perte, blessure ou tout dommage (1) au Participant ou à toute autre personne ou entité, y compris, mais sans s'y limiter, les dommages corporels ou le décès du Participant ou de toute autre personne ou les dommages aux biens personnels ou immobiliers, dus en tout ou en partie, directement ou indirectement, en raison de l'acceptation, de la possession, de l'utilisation ou de la mauvaise utilisation d'un prix ou d'un voyage quelconque ou d'une quelconque activité liée au voyage ou de la participation au présent Jeu, et (2) toutes les taxes et autres frais applicables aux prix reçus par les gagnants. Les Parties Libérées se réservent le droit d'interrompre ou de modifier le Jeu à tout moment pendant la Durée du Jeu exclusivement si des événements de force majeure compromettent l'équité ou l'intégrité du Jeu. **Mise en garde : toute tentative délibérée d'un Participant d'endommager un site Web quelconque ou de nuire au déroulement légitime du Jeu peut constituer une violation des lois criminelles et civiles ; si une telle tentative était effectuée, les Parties Libérées se réserveraient le droit d'exercer tous les recours disponibles à l'encontre d'un tel Participant dans toute la mesure permise par la loi.**

Ce Jeu est conçu dans le but d'accroître la sensibilisation et l'intérêt des utilisateurs pour le service fourni par les Parties Libérées.

Ce Jeu ne doit être associé à aucune forme de jeu d'argent. Toute participation ou transaction incomplète, tardive ou ne comportant pas de compte ou de nom d'utilisateur Call of Duty valablement émis sera disqualifiée. Dans le cas où le Jeu serait contesté par une autorité légale ou réglementaire, les Parties Libérées se réservent le droit d'interrompre ou de modifier le Jeu, ou de disqualifier les Participants résidant dans les zones géographiques concernées. Dans un tel cas, les Sponsors n'auront aucune responsabilité envers les Participants disqualifiés en raison d'une telle action. En cas d'ambiguïtés ou d'erreurs dans le présent Règlement officiel, les Parties Libérées se réservent le droit de modifier le présent Règlement officiel à des fins de clarification ou de corriger ces ambiguïtés ou erreurs sans qu'une incidence significative en résulte sur le Règlement officiel du Jeu.

Limitation de la responsabilité et déni de garantie (non applicable aux résidents allemands) : à moins qu'elles n'aient violé leurs obligations en vertu du présent Règlement officiel ou des obligations légales, en dehors de vos droits statutaires applicables et sauf si requis par les lois locales, les Parties Libérées et/ou leurs parents, filiales et sociétés apparentées, leurs agences de publicité ou de promotion ou leurs dirigeants, directeurs, employés, représentants et agents respectifs, ne seront en aucun cas responsables des dommages ou des pertes de quelque nature que ce soit, y compris, mais sans s'y limiter, les dommages directs, indirects, accessoires (non applicable en France), consécutifs (non applicable en France) ou punitifs (non applicable en France) découlant de la capacité du Participant à accéder et à utiliser le service et/ou le Jeu, à télécharger et/ou à imprimer des documents téléchargés à partir du service et de tout site Web associé à ce Jeu. En aucun cas, la responsabilité totale des Parties Libérées envers vous pour tous les dommages, pertes ou causes d'action ne dépassera 100 \$. *Pour les Participants français : les Parties Libérées seront responsables uniquement des dommages directs résultant du non-respect de leurs obligations légales ou de leurs obligations en vertu du présent Règlement officiel.* Les Parties Libérées ne seront pas responsables en cas de manquement résultant d'un événement de force majeure. *Ce qui suit n'est pas applicable aux résidents de France :* sans limiter ce qui précède, tout ce qui figure dans le Jeu et le service, y compris les prix, est fourni « tel quel » sans garantie d'aucune sorte, expresse ou implicite, autre que celle prévue par vos droits légaux applicables, y compris, mais sans s'y limiter, les garanties implicites de qualité marchande, d'adéquation à un usage particulier ou de non-contrefaçon. Certaines juridictions peuvent ne pas autoriser les limitations ou exclusions de responsabilité pour dommages indirects ou consécutifs ni l'exclusion de garanties implicites ; dans ce cas, certaines des limitations ou exclusions susmentionnées peuvent ne pas s'appliquer à vous. Veuillez consulter les lois locales pour connaître les restrictions ou limitations concernant ces limitations ou exclusions.

Pour les Participants français uniquement : indépendamment de toute autre disposition du présent Règlement officiel, rien dans ce dernier n'exclut ou ne limite les garanties et la responsabilité des Parties Libérées : (i) en cas de décès ou de blessure causé par les Parties Libérées et (ii) en cas de violation par les Parties Libérées de leurs obligations légales ou contractuelles.

Pour les Participants britanniques uniquement : nonobstant toute autre disposition du présent Règlement officiel, la responsabilité d'une personne ou d'une entité en cas de décès ou de dommages corporels causés par sa négligence ne peut être limitée en aucune façon, ni sa responsabilité en cas de fraude ou pour toute autre question pour laquelle la responsabilité ne peut être limitée ou exclue en droit. Lorsque le présent Règlement officiel prévoit un pouvoir discrétionnaire pouvant être exercé par les Parties Libérées qui pourrait autrement être susceptible de causer un déséquilibre significatif dans

les droits et obligations des parties en vertu des présentes, au détriment d'un utilisateur et contrairement à l'exigence de bonne foi, ce pouvoir doit être exercé raisonnablement et de bonne foi.

Pour les Participants allemands uniquement :

- (i) Le Sponsor et les Parties libérées seront entièrement responsables de toute négligence grave et intentionnelle ainsi que des dommages qui seraient causés par des atteintes à la vie, à l'intégrité physique ou à la santé.
- (ii) En cas de négligence légère, le Sponsor et les Parties libérées ne pourront être tenus pour responsables que des manquements à une obligation contractuelle majeure (obligation essentielle). Au sens de la présente disposition, une « obligation essentielle » est une obligation dont l'accomplissement permet en premier lieu de mettre en œuvre le présent contrat et sur laquelle le partenaire contractuel peut généralement compter.
- (iii) La responsabilité conformément à la Clause (ii) ci-dessus sera limitée aux dommages typiques et prévisibles.
- (iv) La limitation de responsabilité s'applique mutatis mutandis en faveur des employés, agents et préposés du Sponsor et des Parties Libérées.
- (v) La responsabilité potentielle du Sponsor et des Parties Libérées pour toute garantie et pour toute réclamation fondée sur la loi allemande sur la responsabilité du fait des produits restera inchangée.

Arbitrage contraignant (applicable uniquement aux États-Unis) : sauf si la loi applicable l'interdit, les parties, y compris tous les Participants, renoncent à tout droit à un procès dans toute action ou procédure engagée en rapport avec le présent Règlement officiel ou le Jeu. Tout litige ou réclamation provenant ou se rapportant au présent Règlement officiel et/ou au Jeu doit faire l'objet d'une tentative d'arbitrage conformément aux règles d'arbitrage commerciales de l'Association américaine d'arbitrage (American Arbitration Association). Toute controverse ou réclamation de ce type doit être arbitrée de manière individuelle et ne doit pas être consolidée dans un arbitrage avec une réclamation ou une controverse quelconque d'une autre partie. L'arbitrage se déroulera dans l'État de Californie, dans la ville d'Irvine, comté d'Orange.

Pour les résidents allemands uniquement : tout recours devant les tribunaux est exclu.

Juridiction : les Participants français sont soumis à la juridiction des tribunaux compétents en France et à toutes les poursuites judiciaires découlant du ou liées au Jeu.

Loi applicable et juridiction (ne s'applique pas aux résidents d'Allemagne) : dans toute la mesure permise par la loi applicable, le présent Règlement officiel et l'interprétation de ses dispositions seront régis et interprétés conformément aux lois de l'État de Californie (pour les résidents des États-Unis) ou de la France (pour les résidents de France) sans égard à ses règles de conflits de lois. Pour toute question ne faisant pas l'objet d'un arbitrage tel que défini dans le présent Règlement officiel et/ou en rapport avec la prononciation d'un jugement sur une sentence arbitrale en rapport avec le présent Règlement officiel et/ou le Jeu, les parties se soumettent et consentent irrévocablement à la compétence exclusive

et au lieu de juridiction des tribunaux d'État et fédéraux de Californie situés dans la ville d'Irvine, comté d'Orange, et dans l'État de Californie, États-Unis (pour les résidents américains uniquement). Les parties conviennent de ne pas invoquer la défense de forum non conveniens. Les dispositions du présent article, telles qu'elles sont énoncées ci-dessus, ne s'appliquent pas aux Participants qui résident au Royaume-Uni.

Confidentialité : en participant à ce Jeu, le Participant reconnaît par la présente que le Sponsor peut collecter et utiliser ses informations personnelles conformément aux lois et réglementations applicables et à sa [Politique de confidentialité](https://callofdutyleague.com/fr-fr/privacy) disponible sur <https://callofdutyleague.com/fr-fr/privacy> afin d'organiser, de gérer et de surveiller le Jeu, ainsi que pour y mener des activités publicitaires. Les Participants confirment qu'ils ont pris acte de la [Politique de confidentialité](#) de la Call of Duty League. Les informations personnelles des Participants peuvent être transférées aux États-Unis d'Amérique aux fins de ce Jeu, conformément à la [Politique de confidentialité](#) de la Call of Duty League. Les Participants ont le droit d'accéder à leurs informations personnelles et d'en demander l'effacement ou la correction, tel que détaillé dans la [Politique de confidentialité](#) de la Call of Duty League.

Informations sur le gagnant du Jeu : pour connaître le ou les noms des gagnants (le cas échéant par la loi) (disponible après le 10 Mai 2021), envoyez un e-mail à : mgarguilo@teamdigital.com. Le Sponsor conservera une liste des gagnants et se réserve le droit de publier le nom de famille et le pays des gagnants. Vous pouvez vous opposer à la publication de vos informations en envoyant un e-mail à l'adresse indiquée ci-dessus.

Gestionnaire : teamDigital Promotions, Inc., 6 Berkshire Blvd, Bethel, CT 06801
USA/www.teamdigital.com.

DÉCLARATION D'ÉLIGIBILITÉ ET DÉCHARGE

(GAGNANT)

Moi, _____, étant dûment assermenté(e), témoigne et déclare que :
(Veuillez écrire votre nom en caractères d'imprimerie)

Dans le cadre de ma participation au Jeu de pronostics Call of Duty League Home Series et afin de satisfaire aux conditions d'admissibilité, je certifie par la présente que je suis un(e) résidente légal(e) d'un des cinquante (50) états des États-Unis, du District de Columbia, du Canada (excepté le Québec), du Royaume-Uni, de France, d'Allemagne ou d'Espagne, que je suis âgé(e) de dix-huit (18) ans ou plus (ou que j'ai au minimum atteint l'âge de la majorité dans ma juridiction de résidence, si celui-ci est plus élevé) au moment de ma participation. Je certifie en outre que ni moi, ni aucun de mes parents (c'est-à-dire ma mère, mon père, ma sœur, mon frère, mon enfant, mon mari, ma femme et leurs conjoints respectifs [y compris les conjoints de fait], quel que soit leur lieu de résidence) et ceux qui vivent sous leur toit, qu'ils aient ou non des liens de parenté, ne sommes employés par The Call of Duty League, LLC (« Sponsor »), (y compris les joueurs et les équipes de Call of Duty League), teamDigital Promotions, Inc. (« teamDigital » et/ou « Gestionnaire »), ou l'un de leurs parents, affiliés, filiales, grossistes, détaillants, distributeurs, fournisseurs, agences de publicité ou de promotion respectifs (ci-après collectivement, les « Parties Libérées ») et certifie par la présente les données suivantes :

ADRESSE PERSONNELLE _____

_____ (En caractères d'imprimerie) Adresse postale Ville État Pays Code postal

TÉLÉPHONE EN JOURNÉE : (____) _____ TÉLÉPHONE LE SOIR : (____) _____

TÉLÉPHONE PORTABLE: (____) _____ ADRESSE E-MAIL _____
(facultatif) (facultative)

DATE DE NAISSANCE: _____ PROFESSION : _____

NUMÉRO DE SÉCURITÉ SOCIALE (le cas échéant) : _____

EMPLOYEUR et SON ADRESSE : _____

J'ACCEPTÉ PAR LA PRÉSENTE :

- que les Parties Libérées puissent utiliser mon nom, ma photographie, mes déclarations et mon adresse (ville et état/province/territoire), dans le monde entier et sur les sites Web et les comptes de réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram, Tik Tok) et de plateformes de partage de contenu (YouTube, Dailymotion, etc.) des Parties

Libérées, pour une durée de deux (2) ans à compter de la fin de la Durée du Jeu, sans autre compensation, en relation avec le Jeu et à des fins publicitaires ;

- que mon inscription puisse être automatiquement disqualifiée si cette Déclaration d'éligibilité et de décharge n'est pas reçue par fax avant le (*DATE*).
- que toutes les taxes et charges fédérales, d'État et autres (le cas échéant) relatives au prix que je pourrais gagner soient de ma seule responsabilité ;
- que les Parties Libérées et leurs sociétés mères, affiliées et filiales et agences de publicité et de promotion déclinent toute responsabilité et seront tenues à couvert pour toute réclamation, action, responsabilité, perte, blessure ou dommage (1) à moi-même ou à toute autre personne ou entité, y compris, mais sans s'y limiter, les dommages corporels ou le décès de moi-même ou de toute autre personne ou les dommages aux biens personnels ou immobiliers, dus en tout ou en partie, directement ou indirectement, en raison de l'acceptation, de la possession, de l'utilisation ou de la mauvaise utilisation de tout prix et de tout voyage ou activité liée au voyage ou de la participation au présent Jeu ;
- que j'accepte d'être lié(e) par le Règlement officiel de ce Jeu.

En ma présence, j'ai été témoin :

le _____ 2021 _____

Votre signature

(Signature du témoin)

(Nom du témoin en caractères d'imprimerie) :
Megan Garguilo

Veillez renvoyer ce document à :

teamDigital Promotions, Inc.

6 Berkshire Blvd

Bethel, CT 06801

Numéro de fax (203) 403 9865

À l'attention de :